

Jusqu'à jeudi
Autocars John Schneider. Téléph. 44.041.
Dimanche Col des Aravis fr. S.-. 74960X

L'UNIVERSITÉ EN DEUIL

Mort de M. Louis Duparc professeur à la Faculté des sciences

Notre Université vient de perdre un de ses plus brillants professeurs, M. Louis Duparc, décédé jeudi des suites d'une pneumonie à l'âge de 66 ans.

Il était né le 13 février 1866 à Carouge et fit ses études à l'Université de Genève où, en 1887, il fut reçu docteur es sciences physiques. En septembre 1888, il fut chargé d'un cours de minéralogie et le 13 novembre 1889, il fut appelé en qualité de professeur extraordinaire à enseigner la minéralogie.

Sa nomination comme professeur ordinaire de minéralogie et de pétrographie date du 1er avril 1892 ; le 18 octobre 1895, le Conseil d'Etat rattacha à la chaire de minéralogie l'enseignement de la géologie et de la paléontologie qui avait été autrefois confié au professeur Carl Vogt.

Le 28 février 1899, le professeur Duparc fut chargé de la direction du laboratoire de chimie analytique tout en restant professeur de minéralogie et de pétrographie ; il fut alors déchargé de la chaire de géologie et de paléontologie.

Le professeur Louis Duparc était un prospecteur éminent, toujours à la recherche de richesses minérales nouvelles. Il avait fondé une école de prospection qui obtenait de remarquables résultats.

Grand voyageur, Louis Duparc avait fait de longues explorations dans les montagnes de l'Oural, en Abyssinie, au Congo, au Maroc, etc. ; il avait également visité l'Amérique.

Il était membre de nombreuses sociétés savantes, entre autres de l'Académie des sciences de Bucarest, de la Société géologique de Londres. De flatteuses distinctions honorifiques récompensèrent ses nombreux travaux scientifiques — sur lesquels nous reviendrons — qui ont largement contribué au développement de la géologie et de la minéralogie.

Malgré ses absorbantes occupations, Louis Duparc s'intéressait vivement aux affaires publiques. Il avait été l'intime ami de Georges Favon et était demeuré fidèle au parti radical. Pendant quelques années, il siégea comme député au Grand Conseil et se retira spontanément avant le vote de la loi sur les incompatibilités.